

LIVRE III.

Troisième campagne, l'an 56 avant Jésus-Christ. — Guerre du Valais. — Guerre de Bretagne. — Guerre de la basse Normandie. — Guerre d'Aquitaine.

I. En partant pour l'Italie, César envoya Servius Galba avec la douzième légion et une partie de la cavalerie chez les Nantuates¹, les Véragres² et les Sédunes³, qui s'étendent depuis les frontières des Allobroges, le lac Léman et le Rhône, jusqu'au sommet des Alpes. Il avait ordonné cette expédition parce qu'il voulait ouvrir une route à travers ces montagnes, que les marchands ne pouvaient traverser qu'avec de grands dangers et en payant de très-grands droits ; et il avait autorisé Galba à faire hiverner, s'il le jugeait convenable, la légion dans le pays. Celui-ci livra quelques combats heureux, et prit la plupart des forts ; on lui envoya de toutes parts des députés ; on lui donna des otages, et après avoir conclu la paix, il résolut de placer deux cohortes chez les Nantuates, et d'hiverner lui-même avec les autres cohortes de la légion dans un bourg des Véra-

LIBER III.

I. Quum in Italiam proficisceretur Cæsar, Servium Galbam cum legione duodecima et parte equitatus in Nantuates, Veragros Sedunosque misit, qui a finibus Allobrogum et lacu Lemanno et flumine Rhodano ad summas Alpes pertinent. Causa mittendi fuit, quod iter per Alpes, quo magno cum periculo magnisque cum portoriis mercatores ire consueverant, patefieri volebat. Huic permisit, si opus esse arbitraretur, uti in his locis legionem hibernandi causa collocaret. Galba, secundis aliquot præliis factis castellisque compluribus eorum expugnatis, missis ad eum undique legatis obsidibusque datis, et pace facta, constituit cohortes duas in Nantuatibus collocare et ipse cum reliquis ejus legionis

gres, nommé Octodure⁴. Ce bourg, situé au fond d'une vallée qui confine à une plaine de peu d'étendue, est environné de tous côtés par de très-hautes montagnes; il est séparé en deux parties par une rivière. Galba permit aux Gaulois d'occuper une de ces parties, et il donna aux légions pour y établir leurs quartiers d'hiver celle qu'ils avaient évacuée. Il fortifia cette position par un retranchement et un fossé.

II. Galba avait passé plusieurs jours dans son quartier d'hiver⁵, et il avait ordonné d'y apporter du blé, quand il apprit par les éclaireurs que les Gaulois, pendant la nuit, avaient tous abandonné la partie qu'il leur avait cédée, et que les montagnes, qui dominaient le bourg, étaient occupées par un nombre considérable de Séduenes et de Véragres. Plusieurs causes avaient poussé les Gaulois à prendre tout à coup la résolution de recommencer la guerre, et d'écraser la légion : d'abord parce que cette légion n'était point au grand complet, qu'on en avait détaché deux cohortes, et que beaucoup d'hommes ayant été envoyés séparément pour chercher des vivres, ils la méprisaient à cause de sa faiblesse numérique; ensuite ils croyaient que le

cohortibus in vico Veragrorum, qui appellatur Octodurus, hiemare; qui vicus positus in valle, non magna adjecta planitie, altissimis montibus undique continetur. Quum hic in duas partes flumine divideretur, alteram partem ejus vici Gallis ad hiemandum concessit, alteram vacuum ab illis relictam cohortibus attribuit. Eum locum vallo fossaque munivit.

II. Quum dies hibernorum complures transissent, frumentumque eo comportari jussisset, subito per exploratores certior factus est, ex ea parte vici, quam Gallis concesserat, omnes noctu discessisse, montesque qui impenderent, a maxima multitudine Seduenum et Veragrorum teneri. Id aliquot de causis acciderat, ut subito Galli belli renovandi legionisque opprimendæ consilium caperent : primum, quod legionem, neque eam plenissimam, deductis cohortibus duabus et compluribus singillatim, qui com meatus petendi causa missi erant, absentibus, propter paucitatem despiciebant; tum etiam, quod propter iniquitatem loci,

terrain nous étant défavorable, lorsqu'ils descendraient rapidement de la montagne dans la vallée et qu'ils lanceraient leurs traits, leur premier choc serait irrésistible. De plus, ils se désolaient que leurs enfants fussent séparés d'eux pour servir d'otages, et ils étaient convaincus que ce n'était point seulement pour faire des chemins que les Romains essayaient d'occuper le sommet des Alpes, mais pour en prendre à jamais possession, et annexer ces contrées à la Province voisine.

III. En apprenant ces faits, Galba, qui n'avait pas entièrement terminé les travaux pour le campement d'hiver et les ouvrages de défense, et qui n'avait pas non plus réuni en quantité suffisante les blés et les autres vivres, parce qu'après la soumission du pays et la remise des otages il avait cru ne rien avoir à craindre de la guerre, rassembla immédiatement le conseil, et recueillit les avis. En se trouvant tout à coup et contre toute attente en face d'un pareil danger, lorsque déjà on voyait la plus grande partie des hauteurs couvertes par une foule d'hommes en armes, lorsque les communications étaient coupées, qu'on ne pouvait n'y recevoir des renforts ni faire arriver de vivres, quelques hommes, désespérant presque du salut de l'armée, ouvri-

quam ipsi ex montibus in vallem decurrerent et tela conjicerent, ne primum quidem posse impetum suum sustineri existimabant. Accedebat quod suos ab se liberos abstractos obsidum nomine dolebant, et Romanos non solum itinerum causa, sed etiam perpetuæ possessionis culmina Alpium occupare conari et ea loca finitimæ Provinciæ adjungere sibi persuasum habebant.

III. His nuntiis acceptis, Galba, quum neque opus hibernorum munitionesque plene essent perfectæ, neque de frumento reliquoque commeatu satis esset provisum, quod deditione facta obsidibusque acceptis nihil de bello timendum existimaverat, consilio celeriter convocato, sententias exquirere cœpit. Quo in consilio, quum tantum repentini periculi præter opinionem accidisset, ac jam omnia fere superiora loca multitudine armatorum completa conspicerentur, neque subsidio veniri neque commeatus supportari interclusis itineribus possent, prope jam desperata salute, non-

rent l'avis dans le conseil d'abandonner les équipages, de faire une sortie et de s'échapper par les routes qu'on avait suivies pour venir. La majorité cependant décida qu'on n'emploierait ce moyen qu'à la dernière extrémité, et qu'en attendant il fallait tenter les chances de la lutte et défendre le camp.

IV. Quelques instants plus tard, et lorsqu'on avait à peine eu le temps de prendre les dispositions arrêtées dans le conseil, l'ennemi, obéissant à un signal, descendit précipitamment de la montagne, et lança dans la vallée des pierres et de lourds javelots⁶. Les nôtres, qui n'étaient point encore fatigués, résistèrent d'abord avec vigueur, et du haut du retranchement ils ne lançaient pas un seul trait qui ne portât; aussitôt qu'ils voyaient quelque partie du camp dégarnie de défenseurs et pressée trop vivement, ils couraient pour y porter du secours; mais ils avaient un grand désavantage, en ce sens que les ennemis, quand ils étaient fatigués de s'être battus longtemps, se retiraient pour faire place à des troupes fraîches, tandis que de notre côté nous étions trop peu nombreux pour en faire autant; et non-seulement les hommes fatigués ne pouvaient s'éloigner du champ de bataille, mais il était impossible aux blessés

nullæ hujusmodi sententiæ dicebantur, ut impedimentis relictis, eruptione facta iisdem itineribus, quibus eo pervenissent, ad salutem contenderent. Majori tamen parti placuit, hoc reservato ad extremum consilio, interim rei eventum experiri et castra defendere.

IV. Brevi spatio interjecto, vix ut his rebus, quas constituerent, collocandis atque administrandis tempus daretur, hostes ex omnibus partibus signo dato decurrere, lapides gæsaque in vallum conjicere. Nostri primo integris viribus fortiter repugnare neque ullum frustra telum ex loco superiore mittere, ut quæque pars castrorum nudata defensoribus premi videbatur, eo occurrere et auxilium ferre, sed hoc superari, quod diuturnitate pugnæ hostes defessi prælio excedebant, alii integris viribus succedebant; quarum rerum a nostris propter paucitatem fieri nihil poterat, ac non modo defesso ex pugna excedendi, sed ne saucio quidem ejus loci, ubi constiterat, relinquendi ac sui recipiendi facultas dabatur.

eux-mêmes de quitter le poste où ils étaient placés, et de reprendre haleine.

V. Le combat durait déjà sans interruption depuis plus de six heures : non-seulement les forces, mais même les armes de trait manquaient à nos soldats; tandis que les nôtres faiblissaient, l'ennemi redoublait d'efforts; il commençait à faire brèche dans les retranchements et à combler le fossé, et l'affaire était désespérée, quand le primipilaire Sextius Baculus qui avait reçu, comme nous l'avons dit, de nombreuses blessures dans le combat contre les Nerviens, et le tribun militaire Caius Volusenus, homme d'une grande habileté et d'un grand courage, accourent auprès de Galba et lui disent qu'il ne reste qu'une seule chance de salut, qu'il faut faire une sortie et tenter cette dernière ressource. Celui-ci convoque les centurions, et après avoir tout de suite prévenu les soldats, il leur donne ordre de suspendre un moment l'action, de ramasser⁷ seulement les traits qu'on leur lance, de reprendre haleine, et, quand le signal sera donné, de s'élançer hors du camp, et de mettre dans leur courage toute l'espérance de leur salut.

VI. Ils font ce qu'on leur a commandé, se précipitent tout

V. Quum jam amplius horis sex continenter pugnaretur, ac non solum vires, sed etiam tela nostris deficerent, atque hostes acrius instarent, languidioribusque nostris, vallum scindere et fossas complere cœpissent, resque esset jam ad extremum perducta casum; Publius Sextius Baculus, primi pili centurio, quem Nervico prælio compluribus confectum vulneribus diximus, et item Caius Volusenus, tribunus militum, vir et consilii magni et virtutis, ad Galbam accurrunt atque unam esse spem salutis docent, si eruptione facta extremum auxilium experirentur. Itaque convocatis centurionibus, celeriter milites certiores facit, paulisper intermitterent prælium ac tantummodo tela missa exciperent seque labore reficerent, post dato signo e castris erumperent atque omnem spem salutis in virtute ponerent.

VI. Quod jussi sunt, faciunt; ac subito omnibus portis eruptione facta, neque cognoscendi quid fieret, neque sui colligendi

à coup par toutes les portes et ne laissent aux ennemis ni le temps de se reconnaître, ni le temps de se rallier. Les chances tournant de leur côté, ils enveloppent de toutes parts et tuent ceux qui se croyaient déjà maîtres du camp; il est certain que les barbares nous avaient attaqués au nombre de plus de trente mille, et quand on en eut tué plus du tiers, les autres s'enfuirent épouvantés, sans pouvoir même prendre position sur les hauteurs. Après avoir ainsi mis en déroute toutes les troupes ennemies et ramassé les armes, les Romains rentrèrent dans le camp et dans les lignes. A la suite de cette affaire, Galba ne voulut point tenter de nouveau le sort des armes; il se rappelait qu'il était venu dans une autre intention⁹ prendre ses quartiers d'hiver, et comme il avait vu ses projets traversés par des événements imprévus, et que d'ailleurs le manque de vivres l'incommodait beaucoup, il fit brûler le lendemain toutes les habitations du bourg, se mit en route pour retourner dans la Province, et ramena, sans avoir été inquiété ou retardé par l'ennemi, sa légion saine et sauve chez les Nantuates. Il la conduisit ensuite dans le pays des Allobroges, où il passa l'hiver.

VII. A la suite de ces événements, César avait toute

hostibus facultatem relinquunt. Ita commutata fortuna, eos qui in spem potiundorum castrorum venerant, undique circumventos interficiunt et ex hominum millibus amplius xxx, quem numerum barbarorum ad castra venisse constabat, plus tertia parte interfecta, reliquos perterritos in fugam conjiciunt ac ne in locis quidem superioribus consistere patiuntur. Sic omnibus hostium copiis fuis armisque exutis, se in castra munitionesque suas recipiunt. Quo præello facto, quo sæpius fortunam tentare Galba nolebat atque alio se in hiberna consilio venisse meminerat, aliis occurrisset rebus viderat, maxime frumenti commeatusque inopia permotus, postero die omnibus ejus vicî ædificiis incensis, in Provinciam reverti contendit, ac nullo hoste prohibente aut iter demorante, incolumem legionem in Nantuates, inde in Allobroges perduxit, ibique hiemavit.

VII. *His rebus gestis, quum omnibus de causis Cæsar pacatam*

espèce de raisons pour croire la Gaule pacifiée, les Belges étant soumis, les Germains chassés, les Sédunes vaincus dans les Alpes : il était donc parti au commencement de l'été pour l'Illyrie, car il voulait aussi visiter ces peuples et connaître ce pays, quand la guerre éclata tout à coup dans la Gaule. Voici quelle en fut la cause. Le jeune Publius Crassus avait pris avec la septième légion ses quartiers d'hiver sur les bords de l'Océan, chez les Andes ; et comme il n'y avait point de blé dans ce pays, il chargea les préfets et les tribuns militaires d'en aller chercher dans les cités voisines, et envoya Titus Terrasidius chez les Sésuves, Marcus Trébius Gallus chez les Curiosolites, et Quintus Vélianus avec Titus Silius chez les Vénètes⁹.

VIII. Ces derniers l'emportent de beaucoup en influence sur les peuples de toute cette partie du littoral, parce qu'ils possèdent de nombreux navires avec lesquels ils font la traversée de la Grande-Bretagne ; qu'ils sont, en fait de navigation, plus instruits et plus expérimentés que les autres, et que, maîtres du petit nombre de ports qui se trouvent placés à de grandes distances les uns des autres sur les côtes sans abri de cette mer orageuse¹⁰, ils ont pour tributaires la plupart de ceux qui la fréquentent. Les pre-

Galliam existimaret, superatis Belgis, expulsis Germanis, victis in Alpibus Sedunis, atque ita inita hieme Illyricum profectus esset, quod eas quoque nationes adire et regiones cognoscere volebat; subitum bellum in Gallia coortum est. Ejus belli hæc fuit causa. Publius Crassus adolescens cum legione septima proximus mare Oceanum in Andibus hiemarat. Is, quod in his locis inopia frumenti erat, præfectos tribunosque militum complures in finitimas civitates frumenti causa dimisit; quo in numero erat Titus Terrasidius, missus in Sesuvios, Marcus Trebius Gallus in Curiosolitas, Quintus Velanius cum Tito Silio in Venetos.

VIII. Hujus est civitatis longe amplissima auctoritas omnis oræ maritimæ regionum earum, quod et naves habent Veneti plurimas, quibus in Britanniam navigare consuerunt, et scientia atque usu nauticarum rerum reliquos antecedunt et in magno impetu maris atque aperto paucis portibus interjectis, quos tenent

miers ils retinrent Silius et Vélianus, parce qu'ils espéraient, par eux, se faire rendre les otages qu'ils avaient donnés à Crassus. Entraînés par leur exemple, leurs voisins, avec cette promptitude que les Gaulois apportent dans leurs décisions, retiennent également Trébius et Terrasidius; et se mettant tout de suite en rapport entre eux par des députés, ils conviennent, par l'entremise des personnages les plus considérables de leurs cités, de ne rien faire que d'un commun accord, de subir, quelles qu'elles fussent, les chances de la même fortune; et ils supplient les autres peuples de conserver la liberté qu'ils ont reçue de leurs pères, et de ne pas se soumettre au joug des Romains. Toutes les populations du littoral s'étant tout de suite associées à cette résolution, ils envoient, au nom de toutes les cités, des députés à P. Crassus, pour lui signifier que, « s'il voulait que les envoyés lui fussent rendus, il eût lui-même à rendre les otages. »

IX. César fut informé par Crassus de ce qui se passait; mais, comme il se trouvait alors à une grande distance de la Gaule, il ordonna, en attendant son retour¹¹, de construire des galères dans la Loire, qui se jette dans l'Océan, d'organiser des rameurs levés dans la Province, de rassembler

ipsi, omnes fere, qui eo mari uti consuerunt, habent vectigales. Ab his fit initium retinendi Siliii atque Velanii, quod per eos suos se obsides, quos Crasso dedissent, recuperaturos existimabant. Horum auctoritate finitimi adducti (ut sunt Gallorum subita et repentina consilia) eadem de causa Trebium Terrasidiumque retinent, et celeriter missis legatis, per suos principes inter se conjurant, nihil nisi communi consilio acturos eundemque omnis fortunæ exitum esse laturos, reliquasque civitates sollicitant, ut in ea libertate, quam a majoribus acceperant, permanere, quam Romanorum servitutem perferre mallent. Omni ora maritima celeriter ad suam sententiam perducta, communem legationem ad P. Crassum mittunt: « si velit suos recipere, obsides sibi remittat. »

IX. Quibus de rebus Cæsar ab Crasso certior factus, quod ipse aberat longius, naves interim longas ædificari in flumine Ligere,

des matelots et des pilotes. Tout cela fut vite fait, et lui-même, dès que la saison lui permit de partir, se rendit auprès de l'armée. En apprenant son arrivée, les Vénètes et les autres peuples, qui avaient la conscience du grand attentat qu'ils venaient de commettre, en retenant et en jetant dans les fers des hommes qui portaient le titre de députés, — titre sacré et respecté dans tous les temps par toutes les nations, — firent des préparatifs de guerre en rapport avec la grandeur du péril; ils s'attachèrent surtout à réunir ce qui était nécessaire à l'armement des vaisseaux, et leur espérance était d'autant plus grande qu'ils comptaient beaucoup sur la nature du pays. Ils savaient que les routes de terre étaient souvent interceptées par les marées, qu'il nous serait difficile de naviguer à cause de notre ignorance des lieux et du petit nombre des ports; notre armée, ils en étaient convaincus, ne pourrait, faute de vivres, s'arrêter longtemps chez eux; et en supposant qu'il arrivât tout le contraire de ce qu'ils pensaient, ils auraient encore par leur flotte la supériorité sur les Romains, qui n'avaient point de navires et qui ne connaissaient ni les bas-fonds, ni les ports, ni les îles du pays dans lequel ils

quod influit in Oceanum, remiges ex Provincia institui, nautas gubernatoresque comparari jubet. His rebus celeriter administratis, ipse, quum primum per anni tempus potuit, ad exercitum contendit. Veneti, reliquæque item civitates, cognito Cæsaris adventu certiores facti, simul quod, quantum in se facinus admisissent, intelligebant, legatos (quod nomen ad omnes nationes sanctum inviolatumque semper fuisset) retentos a se et in vincula coniectos, pro magnitudine periculi bellum parare et maxime ea quæ ad usum navium pertinent, providere instituunt, hoc majore spe, quod multum natura loci confidebant. Pedestria esse itinera concisa æstuariis, navigationem impeditam propter inscientiam locorum paucitatemque portuum sciebant, neque nostros exercitus propter frumenti inopiam diutius apud se morari posse confidebant; ac jam ut omnia contra opinionem acciderent, tamen se plurimum navibus posse, Romanos neque ullam facultatem habere navium neque eorum locorum, ubi bellum gesturi

devaient faire la guerre; ils savaient aussi que la navigation sur une mer entourée par la terre est bien différente de ce qu'elle est sur l'Océan, que rien ne borne dans son immensité.

Après avoir ainsi arrêté leur plan, ils fortifient leurs villes, transportent des campagnes leurs blés dans les places fortes, et rassemblent à Vannes tous les navires dont ils peuvent disposer, parce qu'il était évident que les premières opérations de César auraient lieu de ce côté. Ils s'associent pour cette guerre les Osismes, les Lexoves¹², les Nannètes¹³, les Ambiliates¹⁴, les Morins¹⁵, les Diablintres¹⁶, et les Ménapiens¹⁷, et envoient demander des secours dans la Bretagne, qui est située vis-à-vis de ces peuples.

X. La guerre présentait en effet toutes les difficultés dont nous venons de parler, mais plusieurs motifs portaient César à l'entreprendre : l'insulte qu'on nous avait faite en retenant des chevaliers romains; la révolte après la soumission; la défection après la remise des otages; la ligue formée entre tant de cités. On pouvait craindre surtout qu'en ne s'occupant point de cette partie de la Gaule, les autres peuples ne se crussent autorisés à faire la même

essent, vada, portus, insulas novisse; ac longe aliam esse navigationem in concluso mari atque in vastissimo atque apertissimo Oceano perspiciebant.

His initis consiliis oppida muniunt, frumenta ex agris in oppida comportant, naves in Venetiam, ubi Cæsarem primum esse bellum gesturum constabat, quam plurimas possunt, cogunt. Socios sibi ad id bellum Osismios, Lexovios, Nannetes, Ambillatos, Morinos, Diablintres, Menapios asciscunt : auxilia ex Britannia, quæ contra eas regiones posita est, arcessunt.

X. *Erant hæ difficultates belli gerendi, quas supra ostendimus; sed multa Cæsarem tamen ad id bellum incitabant : injuriæ retentorum equitum Romanorum, rebellio facta post deditionem, defectio datis obsidibus, tot civitatum conjuratio; in primis, ne hac parte neglecta, reliquæ nationes sibi idem licere arbitrarentur. Itaque quum intelligeret omnes fere Gallos novis rebus studere et ad bellum mobiliter celeriterque excitari, omnes autem homines*

chose. César savait que presque tous les Gaulois sont avides de changements, qu'on les a bientôt agités et poussés à la guerre, que tous les hommes d'ailleurs aiment la liberté par instinct et haïssent la servitude, et avant qu'un plus grand nombre de cités ne fussent entrées dans le complot, il pensa qu'il devait partager son armée en plusieurs corps, et la répartir sur un plus grand nombre de points.

XI. Il envoie donc le lieutenant Titus Labiénus avec la cavalerie chez les Trévires, qui sont voisins du Rhin. Il lui commande de passer chez les Rémois et les autres Belges, de les maintenir dans le devoir, et de repousser, s'ils tentaient de traverser le fleuve de vive force sur des bateaux, les Germains que les Belges avaient, disait-on, appelés comme auxiliaires. Il ordonne à P. Crassus de partir pour l'Aquitaine avec douze cohortes légionnaires, afin d'empêcher les peuples de cette contrée de faire passer des secours dans la Gaule, et des nations si puissantes de se réunir. Il envoie le lieutenant Quintus Titurius Sabinus avec trois légions chez les Unelles, les Curiosolites, et les Lexoves, pour les contenir. Il charge le jeune Brutus du commandement de la flotte et des navires gaulois qu'avaient fournis, d'après ses ordres, les Pictons, les Sentons et les

natura libertati studere et conditionem servitutis odisse, priusquam plures civitates conspirarent, partiendum sibi ac latius distribuendum exercitum putavit.

XI. Itaque Titum Labienum legatum in Treveros, qui proximi flumini Rheno sunt, cum equitatu mittit. Huic mandat, Remos reliquosque Belgas adeat atque in officio contineat, Germanosque, qui auxilio a Belgis accessiti dicebantur, si per vim navibus flumen transire conentur, prohibeat. P. Crassum cum cohortibus legionariis XII et magno numero equitatus in Aquitaniam proficisci jubet, ne his ex nationibus auxilia in Galliam mittantur, ac tantæ nationes conjungantur. Quintum Titurium Sabinum legatum cum legionibus tribus in Unellos, Curiosolitas Lexoviosque mittit, qui eam manum distinendam curet. Decimumz Brutum adolescentem classi Gallicisque navibus, quas ex Pictonibus et Santonis reliquisque pacatis regionibus convenire jusserat, præ-

autres cités soumises ; il lui ordonne de se porter le plus vite possible chez les Venètes, et il s'y rend lui-même avec l'armée de terre.

XII. Telle est l'assiette de la plupart des places fortes, situées sur des langues de terre ou sur des promontoires, qu'elles ne sont accessibles ni aux gens de pied, quand le flux est arrivé de la haute mer, ce qui a lieu toutes les douze heures, ni aux navires, parce qu'à la marée descendante ils se perdraient sur les bas-fonds¹⁸. Ainsi le flux et le reflux rendaient le siège de ces villes très-difficile. Si quelquefois les assiégeants, à force de travaux, triomphaient des obstacles, et contiennent la mer par une digue et une terrasse qu'ils élevaient jusqu'au niveau des murailles, alors les assiégés, en voyant la place compromise, faisaient approcher de nombreux navires, car c'était une ressource qui ne leur manquait jamais, et après y avoir placé tout ce qu'ils possédaient, ils se retiraient dans les villes voisines. Là, l'assiette de ces villes leur offrant les mêmes avantages, ils s'y défendaient de nouveau. Pendant une grande partie de l'été, il leur fut d'autant plus facile d'agir ainsi, que nos vaisseaux étaient retenus par le mauvais temps, et que la navigation était très-difficile sur une

fleat, et quum primum posset, in Venetos proficisci jubet. Ipse eo pedestribus copiis contendit.

XII. Erant ejusmodi fere situs oppidorum, ut, posita in extremis lingulis promontoriisque, neque pedibus aditum haberent, quum ex alto se æstus incitavisset (quod his accidit semper horarum XII spatio), neque navibus, quod rursus minuente æstu naves in vadis afflicterentur. Ita utraque re oppidorum oppugnatio impediabatur; ac si quando magnitudine operis forte superati, extruso mari aggere ac molibus, atque his oppidi mœnibus adæquatis, suis fortunis desperare cœperant, magno numero navium apulso, cujus rei summam facultatem habebant, sua deportabant omnia, seque in proxima oppida recipiebant: ibi se rursus iisdem opportunitatibus loci defendebant. Hæc eo facilius magnam partem æstatis faciebant, quod nostræ naves tempestatibus detinebantur, summaque erat vasto atque aperto mari, magnis

mer immense, sans abri, où les marées étaient très-fortes, et qui n'avait, pour ainsi dire, qu'un port sur ses côtes.

XIII. Voici comment les vaisseaux de l'ennemi étaient construits et armés : leur carène était un peu plus plate que celle de nos vaisseaux, afin de passer plus facilement sur les bas-fonds, et de mieux soutenir le reflux. Les proues sont très-hautes, et les poupes établies de manière à résister à des vagues énormes et à de violentes tempêtes ; la carcasse est en chêne, pour supporter tous les chocs et les insultes des vagues : le pont¹⁹ est fait avec des poutres larges d'un pied, qui sont fixées par des clous en fer gros comme le pouce. Les ancres, au lieu de câbles, ont des chaînes en fer ; les voiles sont faites avec des peaux tannées et assouplies, soit parce qu'ils n'ont pas de lin, ou qu'ils ne savent point le travailler, soit enfin, et c'est là ce qui est le plus probable, parce qu'ils pensent que les voiles ordinaires ne peuvent servir utilement contre les tempêtes et les vents impétueux de l'Océan, et qu'elles sont insuffisantes pour des navires si pesants. Quand ces vaisseaux combattaient les nôtres, nous ne pouvions l'emporter que par la rapidité et la manœuvre des rames ; pour tout le reste, ils étaient beaucoup mieux appropriés

æstibus, raris ac prope nullis portibus, difficultas navigandi.

XIII. Namque ipsorum naves ad hunc modum factæ armatæque erant : carinæ aliquanto planiores quam nostrarum navium, quo facilius vada ac decessum æstus excipere possent ; proræ admodum erectæ, atque item puppes ad magnitudinem fluctuum tempestatumque accommodatæ ; naves totæ factæ ex robore ad quamvis vim et contumeliam perferendam ; transtra pedibus in altitudinem trabibus confixa clavis ferreis digiti pollicis crassitudine ; ancoræ, pro funibus, ferreis catenis revinctæ ; pelles pro velis alutæque tenuiter confectæ, hæ sive propter lini inopiam atque ejus usus inscientiam, sive eo, quod est magis verisimile, quod tantas tempestates Oceani tantosque impetus ventorum sustineri ac tanta onera navium regi velis non satis commode posse arbitrantur. Cum his navibus nostræ classi ejusmodi congressus erat, ut una celeritate et pulsu remorum præstaret, reliqua pro

aux parages qu'ils fréquentaient, et à la violence des tempêtes. Ils étaient d'ailleurs d'une telle solidité, que nos éperons ne pouvaient rien contre eux; la hauteur de leurs bordages les mettait à l'abri de nos traits, et par la même raison il était difficile de les saisir au moyen des grappins²⁰. Quand il s'élevait une rafale, ils s'abandonnaient au vent, supportaient mieux que nous les coups de mer, couraient moins de dangers en touchant les bas-fonds, et n'avaient point à craindre les rochers et les écueils quand la marée se retirait, tandis que nos vaisseaux étaient exposés à tous ces accidents.

XIV. Après s'être emparé de plusieurs villes, César voyant que ses troupes se donnaient tant de mal pour rien, qu'il était impossible quand on prenait les places de l'ennemi de l'empêcher de fuir, et qu'on ne pouvait lui porter un grand coup, résolut d'attendre la flotte. Dès qu'elle parut et aussitôt que les ennemis l'aperçurent, leurs navires, au nombre de deux cent vingt environ, sortirent du port, très-bien équipés, et comme parés de toute espèce d'armes, et se rangèrent en face des nôtres. Brutus, qui commandait la flotte, ainsi que les tribuns et les centurions militaires qui commandaient chaque navire séparément, ne savaient trop

loci natura, pro vi tempestatum illis essent aptiora et accommodatiora. Neque enim his nostræ rostro nocere poterant (tanta in his erat firmitudo), neque propter altitudinem facile telum adjiciebatur, et eadem de causa minus commode copulis continebantur. Accedebat ut quum sævire ventus cœpisset et se vento dedissent, et tempestatem ferrent facilius et in vadis consisterent tutius et ab æstu relictæ nihil saxa et cautes timerent; quarum rerum omnium nostris navibus casus erat extimescendus.

XIV. Compluribus expugnatis oppidis, Cæsar, ubi intellexit frustra tantum laborem sumi neque hostium fugam captis oppidis reprimi neque his noceri posse, statuit exspectandam classem. Quæ ubi convenit ac primum ab hostibus visa est, circiter CCXX naves eorum paratissimæ atque omni genere armorum ornatisimæ, profectæ ex portu, nostris adversæ constiterunt; neque satis Bruto, qui classi præerat, vel tribunis militum centurioni-

que faire, ni quel ordre de bataille adopter. Ils voyaient que les éperons ne pouvaient faire aucun mal à l'ennemi; que nos tours, si hautes que nous les élevions, seraient toujours dominées par les poupes de ses navires, de sorte qu'il serait difficile de lancer les traits d'en bas, tandis que ceux des Gaulois nous arriveraient avec une force extrême. Cependant nous nous servimes très-utilement d'une espèce d'arme qui fut fabriquée par nos hommes : c'était une faux dont la lame était aiguisée à la base²¹; elle était emmanchée au bout d'une longue perche, et ressemblait beaucoup aux faux dont on se sert dans les sièges. Au moyen de cette arme, nos soldats accrochaient et tiraient à eux les cordages qui attachaient les vergues aux mâts, et les coupaient par le mouvement rapide que les rameurs imprimaient au navire. Il fallait alors que les vergues tombassent, et comme les voiles et les agrès faisaient toute la force des navires gaulois, ceux-ci, en les perdant, se trouvaient du coup complètement paralysés. Dès lors, le succès ne dépendait plus que du courage, et celui de nos soldats triomphait aisément, d'autant plus qu'ils combattaient sous les yeux de César et de toute l'armée, et qu'il était impos-

busque, quibus singulæ naves erant attributæ, constabat quid agerent, aut quam rationem pugnæ insisterent. Rostro enim noceri non posse cognoverant; turribus autem excitatis tamen hæc altitudo puppium ex barbaris navibus superabat, ut neque ex inferiore loco satis commode tela adjici possent et missa ab Gallis gravius acciderent. Una erat magno usui res præparata a nostris, falces præcutæ, insertæ affixæque longuriis, non absimili forma muralium falcium. His quum funes, qui antennas ad mâlos destinabant, comprehensi adductique erant, navigio remis incitato prærumpebantur. Quibus abscisis, antennæ necessario concidebant, ut, quum omnis Gallicis navibus spes in velis armamentisque consisteret, his ereptis, omnis usus navium uno tempore eriperetur. Reliquum erat certamen positum in virtute, qua nostri milites facile superabant, atque eo magis, quod in conspectu Cæsaris atque omnis exercitus res gerebatur, ut nullum paullo fortius factum latere posset; omnes enim collæ ac loca supe-

sible que les moindres traits de valeur ne fussent pas remarqués, attendu que l'armée occupait à peu de distance toutes les collines et tous les points élevés, du haut desquels la vue pouvait s'étendre sur la mer.

XV. Lorsque les vergues, comme nous l'avons dit, étaient tombées, deux ou trois de nos navires s'attachaient à chaque navire gaulois, et nos soldats tentaient l'abordage avec un grand élan. Lorsqu'ils se virent attaqués de cette manière, les barbares, qui perdaient un grand nombre de leurs vaisseaux, et ne trouvaient aucun moyen de les défendre, cherchèrent leur salut dans la fuite. Ils avaient déjà tourné une partie de leur flotte de manière à prendre le vent, lorsque tout à coup il se fit un calme si profond qu'il leur fut impossible d'avancer. Cet incident nous servit au mieux pour mener les choses à bonne fin ; car les nôtres les attaquèrent et les prirent les uns après les autres, et de toute la flotte quelques vaisseaux seulement purent gagner le rivage, grâce à la nuit ; on s'était battu depuis la quatrième heure du jour jusqu'au coucher du soleil.

XVI. Cette bataille termina la guerre dans le pays des Vénètes et sur tout le littoral : car tous les jeunes hommes,

riora, unde erat propinquus despectus in mare, ab exercitu tenebantur.

XV. *Disjectis, ut diximus, antennis, quum singulas binæ ac ternæ naves circumsteterant, milites summa vi transcendere in hostium naves contendebant. Quod postquam barbari fieri animadverterunt, expugnatis compluribus navibus, quum ei rei nullum reperiretur auxilium, fuga salutem petere contenderunt ; ac jam conversis in eam partem navibus, quo ventus ferebat, tanta subito malacia ac tranquillitas exstitit, ut se ex loco commovere non possent. Quæ quidem res ad negotium conficiendum maxime fuit opportuna ; nam singulas nostri consecrati expugnaverunt, ut perpauca ex omni numero noctis interventu ad terram pervenerint, quum ab hora fere quarta usque ad solis occasum pugnaretur.*

XVI. *Quo prælio bellum Venetorum totiusque oræ maritimæ confectum est. Nam quum omnis juvenus, omnes etiam gravioris*

et même les hommes d'un âge mûr qui avaient quelque résolution ou quelque importance, s'étaient réunis sur ce point, et y avaient rassemblé tous les navires qui se trouvaient dans le pays. Après les avoir perdus ils n'en avaient plus en réserve pour se retirer, ou pour défendre leurs places. Ils se rendirent donc à César avec tout ce qu'ils possédaient. César décida qu'ils seraient traités avec une rigueur extrême, afin que les ambassadeurs fussent à l'avenir plus respectés par les barbares. Il fit mettre à mort tout le sénat, et vendit les autres à l'encan ²³.

XVII. Tandis que ces événements se passaient chez les Vénètes, Quintus Titurius Sabinus, avec les troupes que César lui avait envoyées, arriva sur les frontières de Unelles. Ce peuple était commandé par Viridovix qui exerçait en même temps un empire absolu sur toutes les cités soulevées contre nous, et chez lesquelles il avait levé une armée très-nombreuse. Peu de jours après [l'arrivée de Sabinus], les Aulerques Éburoviques ²³, et les Lexoves, après avoir tué leurs sénateurs, parce qu'ils ne voulaient point déclarer la guerre, fermèrent leurs portes ²⁴ et se réunirent à Viridovix; de plus, une foule d'hommes perdus et de voleurs,

ætatis, in quibus aliquid consilii aut dignitatis fuit, eo conveniant, tum navium quod ubique fuerat, in unum locum coegerant; quibus amissis reliqui neque quo se reciperent, neque quemadmodum oppida defenderent, habebant. Itaque se suaque omnia Cæsari dederunt. In quos eo gravius Cæsar vindicandum statuit, quo diligentius in reliquum tempus a barbaris jus legatorum conservaretur. Itaque omni senatu necato, reliquos sub corona vendidit.

XVII. Dum hæc in Venetis geruntur, Quintus Titurius Sabinus cum his copiis, quas a Cæsare acceperat, in fines Unellorum pervenit. His præerat Viridovix ac summam imperii tenebat earum omnium civitatum, quæ defecerant, ex quibus exercitum magnasque copias coegerat. Atque his paucis diebus Aulerici Eburovices, Lexoviique, senatu suo interfecto, quod auctores belli esse nolebant, portas clauserunt seque cum Viridovice conjunxerunt; magnaque præterea multitudo undique ex Gallia perditorum ho-

que l'espoir du pillage et le désir de guerroyer éloignait du travail des champs et de leurs occupations journalières, se réunirent de tous côtés. Sabinus se tenait renfermé avec toutes ses troupes dans un camp qui réunissait tous les avantages, tandis que Viridovix qui avait pris position en face de lui à deux mille pas environ de distance, lui donnait tous les jours l'occasion de combattre en déployant son armée en ligne; le général romain, par son inaction, se faisait non-seulement mépriser de l'ennemi, mais encore railler par ses propres soldats; et les Gaulois le croyaient tellement effrayé qu'ils avaient l'audace de s'approcher au pied des retranchements. Sabinus agissait ainsi dans l'idée qu'un lieutenant ne devait combattre contre une si grande multitude d'ennemis, surtout quand le général en chef était absent, qu'avec l'avantage de la position, ou lorsqu'il se présentait une occasion favorable.

XVIII. Sabinus ayant confirmé les ennemis dans l'idée qu'il avait peur, choisit parmi ses auxiliaires gaulois un homme intelligent et rusé. Il le décide en lui promettant de grandes récompenses à se rendre auprès de l'ennemi, et il lui dit ce qu'il doit faire. Celui-ci passe dans le camp des Unelles,

*minum latronumque convenerat, quos spes prædandi studiumque bellandi ab agricultura et quotidiano labore revocabat. Sabinus idoneo omnibus rebus loco castris se tenebat, quum Viridovix contra eum duum millium spatio consedisset, quotidieque productis copiis pugnandi potestatem faceret, ut jam non solum hostibus in contemptionem Sabinus veniret, sed etiam nostrorum militum vocibus non nihil carperetur; tantamque opinionem timoris præbuit, ut jam ad vallum castrorum hostes accedere aude-
rent. Id ea de causa faciebat, quod cum tanta multitudine hostium, præsertim eo absente, qui summam imperii teneret, nisi æquo loco aut opportunitate aliqua data legato dimicandum non existimabat.*

XVIII. Hæc confirmata opinione timoris idoneum quemdam hominem et callidum delegit, Gallum, ex his quos auxilii causa secum habebat. Huic magnis præmiis pollicitationibusque persuadet, uti ad hostes transeat, et quid fieri velit, edocet. Qui ubi pro per-

en s'annonçant comme un déserteur, il leur parle de la frayeur des Romains, de la situation dangereuse à laquelle les Vénètes ont réduit César lui-même ; et il leur apprend que Sabinus, sans attendre plus longtemps, doit faire sortir son armée la nuit suivante, en cachant sa marche, et se mettre en route pour porter secours à César. Dès qu'ils eurent connaissance de ce prétendu projet, ils se mirent tous à crier qu'ils ne devaient point perdre l'occasion d'agir dans des circonstances si favorables ; qu'il fallait marcher contre le camp. Plusieurs motifs les poussaient à cette résolution : la timidité que Sabinus avait montrée depuis quelques jours, les assurances du transfuge, le manque de vivres, car ils ne s'en étaient point suffisamment pourvus, l'espoir que leur inspirait la guerre des Vénètes, et ce sentiment qui fait que les hommes croient volontiers ce qu'ils désirent. Décidés par toutes ces choses, ils empêchent Viridovix et les autres chefs de sortir du conseil avant de leur avoir permis de prendre les armes et d'attaquer le camp. Cette permission leur est accordée, et joyeux comme s'ils étaient sûrs de la victoire, ils ramassent des branches d'arbre et des broussailles pour combler les fossés des Romains et se dirigent vers notre camp.

fuga ad eos venit, timorem Romanorum proponit, quibus angustiis ipse Cæsar a Venetis prematur, docet, neque longius abesse, quin proxima nocte Sabinus clam ex castris exercitum educat et ad Cæsarem auxilii ferendi causa proficiscatur. Quod ubi auditum est, conclamant omnes occasionem negotii bene gerendi amittendam non esse : ad castra iri oportere. Multæ res ad hoc consilium Gallos hortabantur : superiorum dierum Sabini cunctatio, perfugæ confirmatio, inopia cibariorum, cui rei parum diligenter ab his erat provisum, spes Venetici belli, et quod fere libenter homines id quod volunt, credunt. His rebus adducti non prius Viridovicem reliquosque duces ex consilio dimittunt, quam ab his sit concessum, arma uti capiant et ad castra contendant. Qua re concessa læti ut explorata victoria, sarmentis virgultisque collectis, quibus fossas Romanorum compleant, ad castra pergunt.

XIX. Ce camp était situé sur une hauteur dont la rampe en pente douce avait environ mille pas, à partir de la vallée. Ils s'y portèrent en courant très-vite, afin de laisser aux Romains le moins de temps possible pour se rassembler et s'armer, et arrivèrent tout essoufflés. Sabinus, après avoir exhorté les siens, donne le signal qu'ils attendent avec impatience ; il ordonne de sortir rapidement par deux portes et de tomber sur les ennemis embarrassés par les fascines dont ils étaient chargés. Grâce à l'avantage de la position, à l'inexpérience et à la fatigue des Gaulois, au courage de nos soldats et à l'habitude que leur avaient donnée les guerres précédentes, pas un seul des assaillants ne soutint le choc, et ils prirent aussitôt la fuite. Nos troupes toutes fraîches les poursuivirent sans qu'ils pussent se défendre et en tuèrent un grand nombre ; la cavalerie se mit aux trousses des autres, et ne laissa échapper qu'un petit nombre de ceux qui fuyaient. Ainsi, dans le même temps, Sabinus apprit la victoire navale, et César la victoire de Sabinus ; toutes les cités se soumirent aussitôt à Titurius ; car si les Gaulois sont prompts et pleins d'ardeur à faire la guerre, ils sont tout aussi

XIX. Locus erat castrorum editus, et paulatim ab imo acclivis, circiter passus mille. Huc magno cursu contenderunt, ut quam minimum spatii ad se colligendos armandosque Romanis daretur, exanimatique pervenerunt. Sabinus suos hortatus, cupientibus signum dat. Impeditis hostibus propter ea quæ ferebant onera, subito duabus portis eruptionem fieri jubet. Factum est opportunitate loci, hostium inscientia ac defatigatione, virtute militum et superiorum pugnarum exercitatione, ut ne unum quidem nostrorum impetum ferrent, ac statim terga verterent. Quos impeditos integris viribus milites nostri consecuti, magnum numerum eorum occiderunt ; reliquos equites consecrati, paucos, qui ex fuga evaserant, reliquerunt. Sic uno tempore et de navali pugna Sabinus et de Sabini victoria Cæsar certior factus, civitatesque omnes se statim Titurio dederunt. Nam ut ad bella suscipienda Gallorum alacer ac promptus est animus, sic mollis ac

prompts à se décourager, et ne supportent pas les revers.

XX. A peu près dans le même temps, P. Crassus était arrivé dans l'Aquitaine, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, peut être considérée, à cause de son étendue et de sa nombreuse population, comme formant le tiers de la Gaule. Prévoyant qu'il aurait une guerre à soutenir dans ce pays, où, peu d'années auparavant, le lieutenant Lucius Valerius Préconinus avait été battu et tué, et d'où le proconsul L. Mallius s'était enfui, après avoir perdu ses bagages, il pensa qu'il devait agir avec la plus grande promptitude. Il fit donc des approvisionnements de vivres, réunit des auxiliaires et de la cavalerie, fit venir de Toulouse, de Carcassonne et de Narbonne, cités de la Gaule voisines de l'Aquitaine, un grand nombre d'hommes d'une bravoure éprouvée, et conduisit son armée dans le pays des Sontiates²⁵. Ceux-ci, en apprenant son arrivée, rassemblèrent de nombreuses troupes, et leurs cavaliers, qui faisaient leur principale force, ayant attaqué notre armée pendant sa marche, il y eut d'abord un engagement de cavalerie²⁶, dans lequel ils furent repoussés : les nôtres les ayant poursuivis, ils montrèrent tout à coup des troupes de pied qu'ils avaient placées en embuscade dans un

minime resistens ad calamitates perferendas mens eorum est.

XX. Eodem fere tempore P. Crassus, quum in Aquitaniam pervenisset, quæ pars, ut ante dictum est, et regionum latitudine et multitudine hominum ex tertia parte Galliæ est æstimanda, quum intelligeret in his locis sibi bellum gerendum, ubi paucis ante annis Lucius Valerius Præconinus legatus, exercitu pulso interfectus esset, atque unde L. Mallius proconsul impeditis amissis profugisset, non mediocre sibi diligentiam adhibendam intelligebat. Itaque re frumentaria provisa, auxiliis equitatuque comparato, multis præterea viris fortibus Tolosa, Carcassone et Narbone, quæ sunt civitates Galliæ provinciæ finitimæ, ex his regionibus nominatim evocatis, in Sontiatum fines exercitum introduxit. Cujus adventu cognito, Sontiates magnis copiis coactis, equitatuque, quo plurimum valebant, in itinere agmen nostrum adorti, primum equestre proelium commiserunt,

vallon. Celles-ci assaillirent les nôtres au moment où ils ne gardaient plus leurs rangs et recommencèrent la lutte.

XXI. On combattit longtemps et avec opiniâtreté, car les Sontiates, soutenus par le souvenir de leurs anciennes victoires, croyaient que le salut de toute l'Aquitaine reposait sur leur courage, et les nôtres voulaient montrer ce qu'ils pouvaient loin du général en chef, loin des autres légions, sous les ordres d'un jeune homme. Les ennemis, après de grandes pertes, tournèrent le dos. On en tua un grand nombre, et Crassus, sans prendre de repos, commença le siège de la ville des Sontiates. Comme ils opposaient une vive résistance, il établit des mantelets et des tours. Tantôt les assiégés faisaient des sorties, tantôt ils dirigeaient contre la terrasse et les mantelets des galeries souterraines, car les Aquitains sont très-habiles dans ce genre de travail, à cause des mines et des carrières⁷⁷ qui sont nombreuses dans leur pays; mais en voyant que la vigilance de nos soldats rendait toutes ces tentatives inutiles, ils envoyèrent des députés à Crassus, et le prièrent de leur accorder une capitulation. Il fit droit à cette demande, leur ordonna de livrer leurs armes, et ils obéirent.

deinde equitatu suo pulso atque insequentibus nostris, subito pedestres copias, quas in convalle in insidiis collocaverant, ostenderunt. Hi nostros disjectos adorti prælium renovarunt.

XXI. Pugnatum est diu atque acriter, quum Sontiates superioribus victoriis freti in sua virtute totius Aquitanix salutem positam putarent, nostri autem, quid sine imperatore et sine reliquis legionibus adolescentulo duce efficere possent, perspici cuperent: tandem confecti vulneribus hostes terga vertere. Quorum magno numero interfecto, Crassus ex itinere oppidum Sontiatum oppugnare cœpit. Quibus fortiter resistentibus, vineas turresque egit. Illi alias eruptione tentata, alias cuniculis ad aggerem vineasque actis, cujus res sunt longe peritissimi Aquitani, propterea quod multis locis apud eos ærariæ secturæque sunt, ubi diligentia nostrorum nihil his rebus profici posse intellexerunt, legatos ad Crassum mittunt, seque in deditio-nem et recipiat, petunt. Quare impetrata, arma tradere jussi, faciunt.

XXII. Les nôtres étaient tous vivement occupés de cette affaire, quand, sur un autre point de la ville, Adiatune, qui avait le commandement en chef, tenta un coup de main avec six cents de ces hommes qui se lient par des vœux faits sous l'invocation des dieux, et qu'on appelle *les braves*²⁸. En vertu de ces vœux, ils partagent tous les avantages dont jouissent pendant leur vie les chefs avec lesquels ils se sont unis; et si ces derniers sont victimes de quelque acte de violence, ils s'associent aux mêmes dangers ou se donnent la mort, et on ne peut se souvenir qu'un seul d'entre eux ait refusé de mourir quand l'homme auquel il s'était voué était mort lui-même. Adiatune ayant tenté une sortie à la tête de ces *braves*, de grandes clameurs s'élevèrent de ce côté du rempart; les nôtres coururent aux armes; on combattit avec opiniâtreté, mais il fut enfin repoussé dans la ville, et il obtint de Crassus de capituler aux mêmes conditions que les autres.

XXIII. Après la remise des armes et des otages, Crassus partit pour se rendre dans le pays des Vocates²⁹ et des Tarusates³⁰. Les barbares, effrayés d'apprendre que peu de jours après son arrivée il avait réduit une place défen-

XXII. Atque in ea re omnium nostrorum intentis animis alia ex parte oppidi Adiatunus, qui summam imperii tenebat, cum sexcentis devotis, quos illi *soldurios* appellant, quorum hæc est conditio, uti omnibus in vita commodis una cum his fruantur, quorum se amicitiae dederint, si quid his per vim acciderit, aut eundem casum una ferant, aut sibi mortem consciscant (neque adhuc hominum memoria repertus est quisquam, qui, eo interfecto, cujus se amicitiae devovisset, mori recusaret): cum his Adiatunus eruptionem facere conatus, clamore ab ea partemunitionis sublato, quum ad arma milites concurrissent, vehementerque ibi pugnatum esset, repulsus in oppidum tamen, uti eadem deditiois conditione uteretur, ab Crasso impetravit.

XXIII. Armis obsidibusque acceptis, Crassus in fines Vocatum et Tarusatium profectus est. Tum vero barbari commoti, quod oppidum et natura loci et manu munitum paucis diebus, quibus eo

due par la nature et fortifiée par les hommes, envoyèrent de tous côtés des députés, formèrent une ligue, échangèrent des otages et préparèrent leurs troupes. Ils expédièrent même des courriers dans les cités de l'Espagne Citérieure, qui sont voisines de l'Aquitaine, pour demander des secours et des chefs. Lorsque ces secours furent arrivés, ils firent leurs préparatifs de guerre sur une grande échelle et avec de nombreuses troupes. Ils choisirent pour chefs les hommes qui avaient servi longtemps sous Q. Sertorius, et qu'ils regardaient comme très-habiles dans l'art militaire. Ceux-ci, se conformant à la tactique romaine, leur apprirent à choisir le terrain, à fortifier leur camp, à intercepter nos convois de vivres. Crassus, en voyant qu'il ne pouvait diviser ses troupes à cause de leur faiblesse numérique, que l'ennemi se répandait de tous côtés, qu'il était maître des routes tout en laissant dans son camp des forces suffisantes, que par cela même les vivres et les convois nous arrivaient difficilement, et que le nombre des Gaulois augmentait de jour en jour, jugea qu'il ne fallait pas tarder plus longtemps à livrer bataille. Il tint conseil, et quand il vit que tout le monde pensait comme lui, il fixa le combat au lendemain.

ventum erat, expugnatum cognoverant, legatos quoquoersum dimittere, conjurare, obsides inter se dare, copias parare cœperunt. Mittuntur etiam ad eas civitates legati, quæ sunt Citerioris Hispaniæ finitimæ Aquitaniæ : inde auxilia ducesque arcessuntur. Quorum adventu magna cum auctoritate et magna cum hominum multitudine bellum gerere conantur. Duces vero ii deliguntur, qui una cum Q. Sertorio omnes annos fuerant summamque scientiam rei militaris habere existimabantur. Hi consuetudine populi Romani loca capere, castra munire, commeatibus nostros intercludere instituunt. Quod ubi Crassus animadvertit suas copias propter exiguitatem non facile diduci, hostem et vagari et vias obsidere et castris satis præsidii relinquere, ob eam causam minus commode frumentum commeatumque sibi supportari, in dies hostium numerum augeri, non cunctandum existimavit, quin pugna decertaret. Hac re ad consilium delata, ubi omnes idem sentire intellexit, posterum diem pugnæ constituit.

XXIV. Au point du jour, après avoir fait sortir les troupes, il les forma sur deux lignes, plaça les auxiliaires au centre, et attendit pour voir quelle décision prendraient les ennemis. Ceux-ci, à cause de leur grand nombre et de leur vieille gloire militaire, croyaient pouvoir combattre sans danger notre petite armée; et cependant ils pensèrent qu'il était plus sûr encore de fermer les routes, de nous couper les vivres, et de nous vaincre sans que la victoire leur coûtât une seule goutte de sang; ils espéraient d'ailleurs que si la disette forçait les Romains à se retirer, ils les attaqueraient pendant les embarras de la marche, chargés de leurs bagages, et avec la supériorité que donne la confiance. Ce projet fut approuvé par les chefs, et tandis que les troupes romaines étaient en ligne, ils restèrent dans leur camp. Crassus devina leur plan; et comme l'ennemi, par son hésitation, faisait croire à nos soldats qu'il avait peur, ceux-ci ne s'en montraient que plus impatients de combattre, et on les entendait tous crier qu'il ne fallait point retarder plus longtemps l'attaque. Crassus harangua donc l'armée et marcha, comme ils le voulaient tous, contre le camp des Gaulois.

XXV. Là, tandis que les uns comblaient les fossés, tandis

XXIV. Prima luce productis omnibus copiis, duplici acie instituta, auxiliis in mediam aciem coniectis, quid hostes consilii caperent, exspectabat. Illi, etsi propter multitudinem et veterem belli gloriam paucitatemque nostrorum se tuto dimicaturos existimabant, tamen tutius esse arbitrabantur, obsessis viis, commeatu intercluso, sine ullo vulnere victoria potiri, et si propter inopiam rei frumentariæ Romani sese recipere cœpissent, impeditos in agmine et sub sarcinis infirmiore animo adoriri cogitabant. Hoc consilio probato ab ducibus, productis Romanorum copiis, sese castris tenebant. Hac re perspecta Crassus, quum sua cunctatione atque opinione timidiore hostes nostros milites alacriores ad pugnandum effecissent, atque omnium voces audirentur exspectari diutius non oportere, quin ad castra iretur; cohortatus suos, omnibus cupientibus, ad hostium castra contendit.

XXV. Ibi quum alii fossas compleverent, alii multis telis coniec-

que les autres, en lançant une grêle de traits, éloignaient du retranchement et des remparts ceux qui les défendaient, les auxiliaires, sur lesquels Crassus comptait peu pour le combat, distribuait à nos hommes les pierres et les traits, apportaient des fascines, et de la sorte l'ennemi pouvait les prendre pour des combattants. Celui-ci, de son côté, se battait avec opiniâtreté et avec courage, et les traits qu'il nous lançait d'en haut portaient à coup sûr. Des cavaliers, qui avaient fait le tour du camp, rapportèrent à Crassus que ce camp, du côté de la porte décumane, n'était point fortifié avec le même soin, et qu'on pouvait facilement y pénétrer par là.

XXVI. Crassus engage les préfets de la cavalerie à exciter l'ardeur de leurs soldats par de grandes récompenses et des promesses, et leur explique son plan. Ceux-ci, d'après ses ordres, partent avec quatre cohortes, qui, laissées à la garde du camp, n'avaient éprouvé aucune fatigue; ils leur font faire un long circuit, afin qu'elles ne soient pas aperçues du camp des Gaulois, et tandis que ces derniers ne sont occupés que de combattre, elles arrivent avec rapidité sur les retranchements dont nous avons parlé plus haut, les franchissent et prennent position dans le camp

tis defensores vallo munitionibusque depellerent, auxiliaresque, quibus ad pugnam non multum Crassus confidebat, lapidibus telisque subministrandis et ad aggerem cespitibus comportandis speciem atque opinionem pugnantium præberent, quum item ab hostibus constanter ac non timide pugnaretur, telaque ex loco superiore missa non frustra acciderent; equites, circumitis hostium castris, Crasso renuntiaverunt non eadem esse diligentia ab decumana porta castra munita facilemque aditum habere.

XXVI. Crassus equitum præfectos cohortatus, ut magnis præmiis pollicitationibusque suos excitarent, quid fieri vellet, ostendit. Illi, ut erat imperatum, eductis quatuor cohortibus, quæ præsidio castris relictæ intritæ ab labore erant, et longiore itinere circumductis, ne ex hostium castris conspici possent, omnium oculis mentibusque ad pugnam intentis, celeriter ad eas, quas diximus, munitiones pervenerunt, atque his prorutis, prius in ho-

avant que les ennemis aient pu les voir, ou connaître ce qui se passait. En entendant une acclamation de ce côté, les nôtres reprirent des forces nouvelles, et comme il arrive d'ordinaire quand on a l'espoir de vaincre, ils combattirent avec plus d'ardeur. Entourés de toutes parts, les ennemis, dans cette position désespérée, se précipitèrent du haut de leurs retranchements et cherchèrent leur salut dans la fuite. La cavalerie les poursuivit dans une plaine entièrement découverte; c'est à peine si elle laissa échapper le quart des cinquante mille hommes fournis par l'Aquitaine et le pays des Cantabres³¹, et la nuit était très-avancée quand elle rentra dans le camp.

XXVII. En apprenant ce combat, une grande partie de l'Aquitaine se soumit à Crassus, et envoya spontanément des otages; ce que firent entre autres les Tarbelliens, les Bigerrions³², les Ptianes³³, les Vocates, les Tarusates, les Élusates³⁴, les Garites³⁵, les Ausques³⁶, les Garumnes³⁷, les Sibusates³⁸, les Cocosates³⁹. Quelques peuples, parmi les plus éloignés, se flant sur la saison, parce que l'hiver était déjà venu, n'agirent point de la même manière.

XXVIII. Vers le même temps, quoique l'été fût presque à sa fin, César voyant que malgré la pacification de la

stium castris constiterunt, quam plane ab his videri aut, quid rei gereretur, cognosci posset. Tum vero, clamore ab ea parte audito, nostri redintegratis viribus (quod plerumque in spe victoriæ accidere consuevit) acrius impugnare cœperunt. Hostes undique circumventi, desperatis omnibus rebus, se per munitiones dejicere et fuga salutem petere intenderunt. Quos equitatus apertissimis campis consecutus ex millium quinquaginta numero, quæ ex Aquitania Cantabrisque convenisse constabat, vix quarta parte relicta, multa nocte se in castra recepit.

XXVII. Hac audita pugna maxima pars Aquitaniæ sese Crasso dedit, obsidesque ultro misit; quo in numero fuerunt Tarbelli, Bigerriones, Ptianii, Vocates, Tarusates, Elusates, Garites, Ausci, Garumni, Sibuzates, Cocosates: paucæ ultimæ nationes, anni tempore confisæ, quod hiems suberat, hoc facere neglexerunt.

XXVIII. Eodem fere tempore Cæsar, etsi prope exacta jam ætas

Gaule entière, les Morins et les Ménapiens restaient encore armés et ne lui avaient jamais envoyé de députation pour demander la paix, conduisit son armée dans leur pays, dans l'idée qu'il pourrait promptement terminer cette guerre, mais ils se disposèrent à la soutenir par des moyens tout différents de ceux qu'avaient employés les autres Gaulois; ils avaient vu les nations les plus puissantes, qui avaient livré des batailles rangées, se faire battre et se soumettre, et ils se retirèrent eux et tout ce qu'ils possédaient dans leurs marais et dans leurs bois. En arrivant sur la lisière de ces bois, César commença à retrancher son camp, sans que l'ennemi se fût encore montré, et nos soldats étaient dispersés çà et là pour travailler, lorsque les Gaulois, sortant à l'improviste de tous les côtés de la forêt, tombèrent sur eux. Les nôtres prirent les armes à la hâte et les rejetèrent dans les bois; ils en tuèrent un grand nombre, mais, les ayant poursuivis trop loin sur un terrain rempli d'obstacles, ils perdirent quelques-uns des leurs.

XXIX. Les jours suivants, César résolut d'abattre les forêts, et de peur qu'une attaque ne surprit ses soldats au moment où ils seraient sans armes, il faisait placer tous les arbres coupés de manière à faire face à l'ennemi, et à

erat, tamen quod omni Gallia pacata Morini Menapiique supererant, qui in armis essent neque ad eum unquam legatos de pace misissent, arbitratus id bellum celeriter confici posse, eo exercitum adduxit; qui longe alia ratione ac reliqui Galli bellum gerere cœperunt. Nam quod intelligebant maximas nationes, quæ prælio contendissent, pulsas superatasque esse, continentisque silvas ac paludes habebant, eo se suaque omnia contulerunt. Ad quarum initium silvarum quum Cæsar pervenisset castraque munire instituisset, neque hostis interim visus esset, dispersis in opere nostris, subito ex omnibus partibus silvæ evolaverunt et in nostros impetum fecerunt. Nostri celeriter arma ceperunt eosque in silvas repulerunt, et compluribus interfectis, longius impeditioribus locis secuti, paucos ex suis deperdiderunt.

XXIX. Reliquis deinceps diebus Cæsar silvas cædere instituit, et ne quis inermibus imprudentibusque militibus ab latere im-

former à droite et à gauche une espèce de retranchement. Un grand espace avait été en peu de jours débarrassé avec une incroyable promptitude; déjà nous étions maîtres des troupeaux et des derniers bagages, et l'ennemi reculait dans la profondeur des bois, lorsqu'il s'éleva de si violentes tempêtes qu'on fut forcé de cesser le travail; et comme il pleuvait toujours, il était impossible de tenir les soldats plus longtemps sous les tentes. C'est pourquoi César, après avoir ravagé le pays et brûlé les bourgs et les habitations isolées, ramena son armée et la mit en quartiers d'hiver chez les Aulerques, les Lexoves et les autres cités, qui, dans les derniers temps, avaient fait la guerre.

petus fieri posset, omnem eam materiam, quæ erat cæsa, conversam ad hostem collocabat et pro vallo ad utrumque latum exstruebat. Incredibili celeritate magno spatio paucis diebus confectum, quum jam pecus atque extrema impedimenta ab nostris tenerentur, ipsi densiores silvas peterent, ejusmodi sunt tempestates consecutæ, uti opus necessario intermitteretur, et continuatione imbrium diutius sub pellibus milites contineri non possent. Itaque vastatis omnibus eorum agris, vicis ædificiisque incensis, Cæsar exercitum reduxit et in Aulercis Lexoviisque, reliquis item civitatibus, quæ proxime bellum fecerant, in hibernis collocavit.

OBSERVATIONS DE L'EMPEREUR NAPOLEON I^{er}

Sur le troisième livre des *Commentaires*.

1. L'on ne peut que détester la conduite que tint César contre le sénat de Vannes. Ces peuples ne s'étaient point révoltés ; ils avaient fourni des otages, avaient promis de vivre tranquilles ; mais ils étaient en possession de toute leur liberté et de tous leurs droits. Ils avaient donné lieu à César de leur faire la guerre, sans doute, mais non de violer le droit des gens à leur égard et d'abuser de la victoire d'une manière aussi atroce. Cette conduite n'était pas juste ; elle était encore moins politique. Ces moyens ne remplissent jamais leur but ; ils exaspèrent et révoltent les nations. La punition de quelques chefs est tout ce que la justice et la politique permettent ; c'est une règle importante de bien traiter les prisonniers.....

2. La Bretagne, cette province si grande et si difficile, se soumit sans faire des efforts proportionnés à sa puissance. Il en est de même de l'Aquitaine et de la basse Normandie ; cela tient à des causes qu'il n'est pas possible d'apprécier ou de déterminer exactement, quoiqu'il soit facile de voir que la principale était dans l'esprit d'isolement et de localité qui caractérisait les peuples des Gaules ; à cette époque ils n'avaient aucun esprit national ni même de province ; ils étaient dominés par un esprit de ville. C'est le même esprit qui depuis a forgé les fers de l'Italie. Rien n'est plus opposé à l'esprit national, aux idées générales de liberté, que l'esprit particulier de famille ou de bourgade. De ce morcellement il résultait aussi que les Gaulois n'avaient aucune armée de ligne entretenue, exercée, et dès lors aucun art ni aucune science militaire. Aussi, si la gloire de César n'était fondée que sur la conquête des Gaules, elle serait problématique. Toute nation qui perdrait de vue l'importance d'une armée de ligne perpétuellement sur pied, et qui se confierait à des levées ou des armées nationales, éprouverait le sort des Gaules, mais sans même avoir la gloire d'opposer la même résistance, qui a été l'effet de la barbarie d'alors et

du terrain, couvert de forêts, de marais, de fondrières, sans chemins, ce qui le rendait difficile pour les conquêtes et facile pour la défense.

NOTES DU LIVRE III.

1. *Nantuates*, peuple du Chablais et du Valais, près du lac Léman.

2. *Vérages*. Ils habitaient les hauteurs des Alpes Pennines, aujourd'hui le grand Saint-Bernard; suivant d'autres le bas Valais.

3. *Sédunes*, peuple du Valais moderne.

4. *Octodure*. Martigny, en français; en allemand, Martenach, dans le Valais.

5. *Hibernorum*, id est temporis in hibernis transigendi. Quod autem sequitur, eo, ita positum est, ut si *hiberna* castra ipsa essent. (SCHNEIDER.)

6. *Gæsum*, c'est-à-dire, selon Festus, *grave jaculum*. On a remarqué qu'en langue celtique *gess*, et en basque *gesi*, ont la même signification. Plusieurs auteurs donnent le *gæsum* ou *gesum* comme une arme en usage chez tous les Gaulois en général; mais César ne le mentionne qu'en parlant des peuples qui habitent les Alpes, d'accord en cela avec Virgile, qui dit dans l'*Énéide*, liv. VIII, v. 661 :

Duo quisque Alpina coruscant

Gæsa manu,

Cette concordance est d'un plus grand poids que tous les autres témoignages.

(DUBNER.)

7. *Celeriter milites certiores facit paulisper intermitterent proelium, ac tantum modo tela missa exciperent.*

On a rendu souvent le *tela exciperent* par *parer* ou *recevoir les traits*, ce qui ne nous semble pas exact. Pour fixer le sens de ces mots, il faut, nous le pensons, se reporter au commencement du chapitre où il est dit que les Romains avaient épuisé leurs armes de trait. Cela posé, il est tellement naturel qu'un soldat cherche à parer les coups qu'on lui porte, que Galba, qui commandait dans cette affaire, n'avait pas besoin de donner un pareil ordre. Il ne pouvait pas, non plus, enjoindre aux légionnaires de recevoir les traits, c'est-à-dire de s'exposer à la mort, sans pouvoir même riposter, puisqu'ils n'avaient plus de javelots et qu'ils étaient séparés des Gaulois par des retranchements et un fossé. Nous croyons donc qu'il faut traduire *excipere* par *recueillir* ou *ramasser* les traits lancés par l'ennemi, pour s'en servir ensuite contre lui, ce qui s'explique naturellement par cette circonstance que les soldats romains avaient épuisé les leurs.

8. Pour faire des routes, comme on l'a vu plus haut.

9. César livra la première guerre où l'esprit de commerce paraisse avoir animé les Romains. Je veux parler des Vénètes soumis, et de l'invasion faite dans les îles Britanniques. Vannes, depuis longtemps, se livrait avec ces îles à un négoce suivi; le luxe en était presque le seul objet. Les Vénètes recevaient de la Grande-Bretagne quelques marchandises dont des peuples plus éloignés avaient besoin pour les commodités, les jouissances ou les nécessités de la vie. Le nombre de leurs vaisseaux, l'usage qu'ils avaient de la mer, leurs connaissances maritimes leur donnaient une puissance marquée sur tous leurs voisins; et ils soumettaient à des tributs presque tous les navigateurs. César les combattit. Jusqu'alors ils avaient seuls connu l'An-

gleterre, autant que les nations étrangères pouvaient la connaître. Une partie même des Gaulois en soupçonnait à peine l'existence : on n'y laissait aborder que les négociants, et encore ne pouvaient-ils fréquenter que les côtes ou les terres voisines de la mer. — Ces défenses n'étaient pas faites pour arrêter César.... Tout était soumis autour de lui, et sans l'Angleterre il aurait eu la douleur de n'avoir plus rien à vaincre.... Arrivé dans cette île, il assembla les marchands pour savoir d'eux et sa grandeur et les nations qui l'habitaient, et les ports capables de recevoir de grands navires.... Les Bretons sont vaincus.... Telle est la vérité historique, quoique plusieurs poètes, et l'on se doute bien qu'Horace est de ce nombre, aient soutenu qu'Auguste, qu'ils étaient jaloux de flatter, fut le premier Romain qui soumit ce peuple longtemps indomptable. — De Pastoret, *Recherches et observations sur le commerce et le luxe des Romains et sur leurs lois commerciales et somptuaires*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 2^e série, t. III, p. 435, 436. — Le nom latin des Vénètes s'est conservé dans le nom breton de Vannes, qui se nomme encore aujourd'hui *Venet*.

10. Cette mer est celle de Morbihan, et paraît évidemment être la même que César appelle *mare conclusum*, dont le nom breton *Morbihan* a la même signification que *mer renfermée* ou *petite mer*. (DE LA SAUVAGÈRE.)

11. *Interim*, c'est-à-dire pendant qu'il était éloigné. Nous avons cru pouvoir rendre cet adverbe par *en attendant son retour*; on voit par là que César, quoique absent, fait déjà ses préparatifs.

12. *Lexoves*, peuples de Lisieux et de Bayeux. — Il faut observer généralement qu'on dépouilla les villes gauloises de leurs noms primitifs pour leur donner ceux des associations dont les senats s'assemblaient dans leurs murs, et dont elles étaient les chefs-lieux; mais seulement lorsque chacune d'elles n'appartenait qu'à un seul peuple. Au contraire, elles les gardèrent quand la rivalité de plusieurs peuples unis pour former une association ne permit pas qu'aucun d'eux donnât son nom particulier à la cité commune. Ainsi, dans la seconde Lyonnaise, *Noviomagus* devint *civitas Lexoviorum*, puis *Lexovia*, et ensuite Lisieux; *Mediolanum* devint *civitas Ebrocorum*, puis *Ebroici*, et ensuite Évreux; *Ingena* devint *civitas Abrincatum*, puis *Abrincæ*, et ensuite Avranches, etc. Dans la quatrième Lyonnaise, *Agendicum* devint *metropolis civitas Senonum*, puis *Senones*, et ensuite Sens; *Augustobona* devint *civitas Tricassium*, puis *Tricasses*, et ensuite Troyes; enfin *Lutetia* devint *civitas Parisiorum*, ensuite *Parisi*, et enfin Paris. Mais *Rothomagus*, aujourd'hui Rouen, qui appartenait aux *Velocasses* et aux *Caleti*, garda son nom primitif. De même *Vesuntio*, Besançon, ne fut pas appelé *civitas Sequanorum* parce que plusieurs autres cités, situées au delà du mont Jura, étaient sous la domination des *Sequani*. (MONTEZ.)

13. *Nannètes*. Les Nantais.

14. *Ambiliates*. Ils habitaient, suivant les uns, le diocèse de Saint-Brieuc, et suivant M. Walckenaër ils étaient situés sur les limites du diocèse d'Arras et de ceux de Tournai et de Cambrai, au midi de Condé et dans les environs d'Orches.

15. *Morins*. Boulonnais, Calaisis, Saint-Omer, etc.

16. *Diablintes*. Leur ville était située où se trouve aujourd'hui Jublains, ville de la Mayenne.

17. *Ménapiens*. Brahaut, Cleves, Gueldres, etc.

18. Voir, sur cette partie de la Gaule, *Recueil d'antiquités dans les Gaules*.

par de La Sauvagère. *Recherches sur les antiquités des environs de Vannes*, p. 251.

19. *Transstra*, Κατασπέρματα, dans la traduction grecque; M. Dübner remarque, avec son habituelle perspicacité, que *transstra* qui, dans les écrivains postérieurs, signifie les bancs des rameurs, ne peut avoir ici cette acception, puisque César, dans ce qui suit, donne à entendre que les Vénètes n'avaient point de rameurs.

20. Minus facile *copulis* continebantur. On lit *scopulis* dans presque toutes les éditions.

Dans la phrase que nous venons de citer, César établit une comparaison entre ses propres navires et ceux des Gaulois; il montre que ces derniers, étant beaucoup plus élevés de bordage, il résultait de cette disposition matérielle un grand désavantage pour les Romains. Tout est parfaitement clair; mais, quand on arrive au *minus facile scopulis continebantur*, on cesse de comprendre. En supposant même que ces mots puissent signifier, en forçant le sens de *continebantur*, que les navires gaulois avaient moins de chances de s'engager ou de s'échouer sur des roches, comment deviner qu'ils devaient cet avantage à l'élévation de leur bordage au-dessus du point de flottaison; car, en raison même de cette élévation, il devait arriver nécessairement tout le contraire de ce que dit le texte, ou plutôt de ce que les copistes lui ont fait dire, car plus le bordage est élevé et solidement construit, plus le tirant d'eau est considérable en raison même de la pesanteur de la masse, et plus le navire par cela même court risque de s'échouer sur des récifs. César n'a pas pu se tromper à ce point; et si la plupart des éditeurs ou des traducteurs modernes s'étaient donné la peine de chercher et de vérifier, ils auraient vu, comme l'a indiqué M. Dübner, que la phrase s'explique fort bien à l'aide d'une correction d'Hotmann, à laquelle les philologues français n'ont prêté aucune attention; cet érudit, au lieu de *scopulis*, a lu *copulis*, et dès lors tout est éclairci. On ne fait plus dire à César une contre-vérité; on lui fait énoncer un fait parfaitement exact. Les navires romains sont beaucoup moins élevés que ceux des Gaulois, et par cela même il leur est beaucoup moins facile de saisir et d'arrêter ces derniers, avec les crochets ou mains de fer, *copulis*, dont les anciens se servaient dans les combats maritimes en guise de grappins d'abordage. (Voir sur le combat naval livré par César aux Vénètes: *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. II, ancienne série, p. 325.)

21. Il est probable que cette espèce de faux se terminait par un crochet.

22. *Sub corona vendidit* veut dire *captos* ou *captivos vendidit*. A une époque déjà ancienne du temps de César, on avait coutume de couronner de fleurs les prisonniers de guerre que l'on exposait en vente: l'usage tomba en désuétude, mais la locution lui survécut, comme cela est arrivé souvent. Voy. Aulu-Gelle, liv. VII, ch. IV. (DÜBNER.)

23. Peuple d'Évreux.

24. S'agit-il des portes de leurs places fortes, ou des portes de leurs maisons, c'est ce qu'il est difficile de dire; nous croyons cependant qu'il s'agit des portes de leurs maisons, et alors la phrase signifierait qu'ils avaient quitté leurs habitations pour aller rejoindre Viridovix.

25. *Sontiates*. Ils habitaient dans l'Armagnac.

26. *Primum equestre prælium* commiserunt..

La plupart des traducteurs, pour éviter la répétition qu'entraînaient les mots *equitalis* et *equestre prælium*, se sont contentés de dire que la cavalerie des

Sontistes attaqua l'armée romaine pendant sa marche, et ils n'ont pas tenu compte du mot *equestre*. Or, il est évident que le mot *equestre prælium* ne se rapporte pas seulement aux Sontistes, et qu'il fait allusion à un engagement entre la cavalerie des deux armées.

27. *Secturæque* : telle est la leçon de presque tous les manuscrits, y compris l'ancien de la Bibliothèque Impériale. *Secturæ* ne peut signifier ici que des *carrières*, λατομιαί, de τέρπειν, *secare*, anciennement *secere* : cette signification est si naturelle, qu'on ne saurait en douter. Oudendorp, et après lui M. Schneider, donnent la préférence à deux manuscrits d'une valeur fort équivoque, et adoptent *structuræque*, des constructions ou plutôt des *substructions* pour soutenir les mines. (DUBNER.)

28. *Devotis* dit quelque chose de plus que *dévoûé* ou *voué* à... : le verbe *devoere* renferme l'idée de vœux faits sous l'invocation des dieux, vœux cimentés par la religion. Quant au mot *soldurti*, il a fait songer au mot *soldat* et à l'allemand *sold* (la solde), qui dérivent sans doute du latin *solidum* — *soldum*. Il doit donc avoir une autre origine que celle dont parle Lemaire dans la note suivante : « Hæc vox certe celtica est *soldurs*. Cambro-Britannis *Sawldor*, *souldurers*; demum lingua nostra *soldat*. » Voyez encore, au sujet de cette remarquable institution, Nicolas de Damas, dans *Athènes*, t. VI, p. 249 (qui les nomme σιλουδοφόροι), et Plutarque, *Vie de Sertorius*, ch. XIV. (DUBNER.)

29. *Vocates*. Ils habitaient entre la Garonne et la Dordogne, au nord de ce premier fleuve.

30. *Tarusates*, peuple ibérien des bords de l'Adour.

31. *Cantabres*, peuple qui occupait les frontières de la Vieille-Castille et des Asturies.

32. *Bigurriens*, peuple du Bigorre.

33. *Ptones*, peuple inconnu qui devait habiter dans le Béarn.

34. *Élusates*, peuple du pays d'Éuse ou Eause.

35. *Garites*, peuple du comté de Gaure (département du Gers).

Garites, chez le traducteur grec Γαρίται. Les plus anciens manuscrits portent *Gates*, quelques-uns *Gaites*, celui de la Bibliothèque impériale *Gautes*, avec des points placés au-dessus et au-dessous de l'u, et indiquant qu'il faut rayer cette lettre soit tout entière, soit à moitié pour en faire un i : car les points sont plus rapprochés du premier jambage de l'u. (DUBNER.)

36. *Ausques*, peuple du diocèse d'Auch ; ils avaient pour capitale Auscia.

Cette ville gallo-romaine n'était point située sur le flanc du monticule escarpé où s'élève aujourd'hui Auch, et dont la rivière du Gers baigne le pied. Elle était appuyée à la base du rocher, et s'étendait dans la plaine sur les deux rives de cette rivière. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un quartier aux trois quarts désert, appelé faubourg Saint-Jean ou Saint-Orens. (*Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France*, par Jules Marion, Paris, 1852, in-80.)

37. *Garumnes*. Ils occupaient, à ce qu'on croit, la rive gauche de la Garonne, dans un district particulier appelé *Rivière*.

38. *Sibusates*. Ils habitaient entre Dax et Bayonne.

39. *Cocovstes*, petit peuple qui habitait une petite partie du diocèse de Bordeaux.